

Un ministre de l'Éducation nationale qui tourne le dos à l'école publique : une nouvelle attaque contre la laïcité

SNUDI 29
FO



Lors d'une interview sur BFM TV jeudi 30 octobre, Edouard Geffray, embarrassé, a affirmé que plusieurs de ses enfants étaient inscrits dans un établissement scolaire privé.

Dans toute démocratie attachée à son école publique et à la laïcité, un tel choix personnel de la part du premier responsable de l'Éducation nationale créerait l'indignation. En France, sous l'ère Macron, cela semble désormais devenir la norme : tous les ministres de l'Éducation depuis 2017 ont scolarisé leurs enfants dans l'enseignement privé catholique.

Dans le même temps, ces responsables politiques répètent que l'école privée confessionnelle serait « équivalente » à l'école publique.

Le SNUDI-FO 29 dénonce cette affirmation : c'est faux, et c'est un écran de fumée destiné à banaliser la remise en cause de la laïcité.

L'école de la République n'est pas une option !

L'école publique n'est ni un service marchand ni un choix parmi d'autres. Elle constitue le socle de la République sociale, le lieu où l'on instruit toutes et tous sans distinction, où se construit l'égalité réelle.

En choisissant le privé confessionnel, le ministre adresse un message clair : **Pour lui, l'école publique serait bonne... mais pour les autres...**

Non l'école privée confessionnelle n'est pas neutre, et il ne s'agit pas d'un débat sémantique !

L'école privée catholique n'est pas née pour promouvoir l'idéal républicain, mais pour servir une finalité propre, fondée sur une vision religieuse et morale. **Rappelons que l'un des objectifs poursuivis par l'école privée est l'évangélisation.**

Le ministre a fait un choix politique et reconnaît ainsi ne pas faire confiance à l'école publique.

Pendant que les familles, les élèves et les personnels subissent les fermetures de classes, les suppressions de postes, les fusions d'écoles, le manque d'enseignants, d'AESH et la pénurie de moyens, le ministre choisit une voie réservée à ceux qui en ont les moyens. Il envoie un signal clair.

Cela constitue une rupture du principe d'égalité et une nouvelle trahison de l'école de la République.

La laïcité n'est pas un slogan, c'est un combat !

Dans un contexte d'austérité avec 4000 suppressions de postes prévues par ce même ministre, le SNUDI-FO 29 rappelle que la défense de l'école passe par la satisfaction des revendications.

Concernant la laïcité, nos revendications restent inchangées :

- Respect intégral de la laïcité et de la loi de 1905
- Abrogation de la loi Debré
- Des fonds publics exclusivement pour l'école publique
- Refus de la « territorialisation » de la laïcité et des dérives locales

Le SNUDI-FO 29 revendique l'annulation des 4000 suppressions de postes prévues par le ministre, et la création de postes à hauteur des besoins urgents pour l'école Publique.

Le SNUDI-FO 29 réaffirme qu'on ne peut pas être ministre de l'Éducation nationale en tournant le dos à l'école de la République.

Brest, le 2 novembre 2025

Céline CHOPIN pour le SNUDI FO 29